

LE DISPOSITIF D'ANNONCE EN CANCÉROLOGIE EN 2013 : IMPLICATIONS POUR LE PATIENT, LES PROFESSIONNELS ET LES ÉTABLISSEMENTS

- PUBLIC**
- ▶ Médecins
 - ▶ IDE libérales et hospitalières
 - ▶ Psychologues
 - ▶ Aide-soignants(es)
 - ▶ ASH
 - ▶ Manipulateurs(trices)
 - ▶ Kinésithérapeutes



OBJECTIFS

- ▶ Connaître les recommandations nationales pour la mise en œuvre du dispositif d'annonce du cancer dans les établissements de santé, mesure 40 du Plan Cancer I
- ▶ Comprendre la raison d'être organisationnelle et le cadre juridique du dispositif d'annonce
- ▶ Connaître le rôle des différents professionnels intervenant auprès de la personne malade et de ses proches en milieu hospitalier et/ou à domicile
- ▶ Coordonner les différents professionnels du dispositif d'annonce entre eux
- ▶ Aborder les connaissances nécessaires à la communication avec les personnes malades et leurs proches dès la consultation d'annonce
- ▶ Utiliser les outils nécessaires à l'organisation du dispositif d'annonce du cancer

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Apports pratiques : exposés de cas cliniques
- ▶ Documents et bibliographie remis aux participants

INTERVENANTS

Médecin(s) spécialiste(s) en cancérologie

Médecin généraliste

Juriste

Psycho-oncologue

Infirmières dédiées à la consultation d'annonce

Représentant(e) du réseau de cancérologie Alsace

Vice-présidente chargée de la place des malades et des associations de la Ligue nationale contre le cancer

Animateur ERI

Autre(s) professionnel(s) impliqué(s) dans le dispositif d'annonce

RESPONSABLES DE LA FORMATION

E. MARX Psychologue et psychothérapeute,
Chef de l'Unité de Psycho-Oncologie,
Coordinatrice du Dispositif d'Annonce

Dr S. THEOBALD Directeur des Affaires Médicales

PROGRAMME

- ▶ **Présentation du Dispositif d'Annonce : Mesure 40 du Plan Cancer I - Organisation du Dispositif d'Annonce au Centre Paul Strauss**
- ▶ **Raison d'être organisationnelle et cadre juridique du Dispositif d'Annonce**
- ▶ **Le point de vue de la personne malade et des proches**
- ▶ **Le point de vue du médecin traitant**
- ▶ **Discussion**
- ▶ **Le point de vue des cliniciens**
- ▶ **Le point de vue des professionnels du temps d'accompagnement soignant de l'annonce**
 - IDE du Dispositif d'Annonce
 - Assistante Sociale
 - Psychologue
 - Responsable de l'Espace de Rencontres et d'Information
- ▶ **Le régime des autorisations**
- ▶ **Discussion**

DURÉE

1 jour

DATE

20 juin 2013

LIEU

Centre Paul Strauss
Strasbourg

COÛT

270 €
déjeuner compris

Pour les établissements de soins, possibilité de réduction en fonction du nombre de participants

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Unité de formation
en cancérologie

Centre Paul Strauss
3, rue de la Porte de l'Hôpital
BP 30042
67065 Strasbourg cedex

Tél. : 03 88 25 24 15
Fax : 03 88 25 85 86

cps-formation@strasbourg.unicancer.fr

N° 42.67.011.81.67
N° SIRET 778 853 309 00012

Pour l'organisation
de sessions en intra, contacter
l'unité de formation
en cancérologie.